

DES TRAITS SYNTAXIQUES ET MORPHOSYNTAXIQUES DES PRATIQUES DU FRANÇAIS AU CAMEROUN

Edmond Biloa

Université de Yaoundé I

Les nombreuses études linguistiques menées depuis plusieurs décennies sur le français en Afrique en général, et sur le français au Cameroun en particulier, mettent en relief la spécificité et les particularités de tous ordres liées à l'usage de la norme du français. L'héritage linguistique de la colonisation, la politique linguistique de bilinguisme étatique mise en œuvre par les autorités camerounaises et l'environnement sociolinguistique qui, bien que se présentant comme un manteau d'Arlequin linguistique, reste manifestement favorable au français (du fait qu'aucune langue locale, en dehors du fulfuldé dans les régions septentrionales du pays, ne sert véritablement de véhiculaire interethnique), sont ainsi des facteurs qui ont contribué au phénomène de l'appropriation du français par les Camerounais. De cette appropriation, il résulte un certain nombre d'écarts au plan lexical, sémantique, morphologique et syntaxique qui sont reconnaissables comme propres à l'usage et à la pratique du français au Cameroun, bien que des études tendent à montrer une convergence des pratiques et des usages dans l'espace francophone africain au sud du Sahara. La présente réflexion entend, de ce fait, s'appesantir sur une étude descriptive des usages et pratiques au plan strictement morphosyntaxique de la langue française au Cameroun. Le but ultime étant celui d'établir un ensemble de convergences de ces pratiques qui participent de la normalisation des écarts par rapport à la norme hexagonale.

Le corpus que nous entendons utiliser pour dégager les caractéristiques syntaxiques et morphosyntaxiques du français pratiqué au Cameroun provient des travaux de certains chercheurs ayant travaillé sur cette variété de français. Il s'agit précisément de l'enquête menée par Hermine Gerbault grâce à laquelle elle tente de cerner une certaine normalisation de l'écart chez le locuteur camerounais, l'objectif étant de rendre visible une norme linguistique endogène en émergence au Cameroun, différente en plusieurs points de la norme centrale de référence. Nous tirerons également grand bénéfice d'un important corpus réuni par Adeline Simo-Souop (2009) dans le cadre de sa thèse de doctorat. Un certain nombre d'exemples sera aussi extrait du français des auteurs camerounais qui se présentent comme des relayeurs d'une certaine normalisation de l'écart sociolinguistique, parce que ceux-ci l'approuvent, voire le légitiment à leur niveau. Enfin, nous nous servirons des productions orales spontanées (voir Biloa 2007). Il s'agit d'un corpus vivant sur lequel nous comptons nous appuyer pour mettre en évidence les tendances syntaxiques et morphosyntaxiques du français tel qu'il se pratique par le locuteur camerounais.

1. Brève aperception sociolinguistique

Aujourd'hui plus que jamais, le français continue de jouer un rôle prépondérant au Cameroun. Les progrès de la scolarisation le rendent familier et facile d'accès à une proportion grandissante de la population. En devenant la première langue de scolarisation et de socialisation du pays, le français s'adapte à de nouvelles conditions et à de nouvelles situations sociolinguistiques (de contact et d'interaction entre autres). Cette appropriation croissante et rapide de la langue française n'est pas sans conséquences quant à la diffusion de la norme, mieux, des normes qui se créent. Aussi, « des néologismes nombreux, des usages divergents font germer plusieurs variantes du français » (Joubert 1992 : 11).

En réalité, et cela est inéluctable, lorsqu'une langue étrangère – comme c'est le cas du français au Cameroun – est acquise comme langue seconde dans un contexte plurilingue et multiculturel afin de servir d'instrument de communication dans un milieu linguistiquement hétérogène, elle subit des transformations dont le résultat peut aboutir à la naissance et à la vulgarisation d'une variété de langue moins normée et plus populaire.

2. Principaux types de variétés sociolinguistiques

Selon Biloa (2003), les principaux types de variétés sociolinguistiques du français attestés au Cameroun sont les suivants (*cf.* aussi Renaud 1969) :

Catégories sociales	Variétés
1. Élités : - lettrés ; - haute bourgeoisie ; - bourgeoisie politique.	Variété acrolectale
2. Lettrés moyens : - petite bourgeoisie urbaine et rurale + certains membres de la haute bourgeoisie, de la bourgeoisie politique, de la classe économique moyenne.	Variété mésolectale
3. Peu / pas lettrés : - paysannerie ; - prolétariat urbain et rural ; - lumpen prolétariat + une partie de la haute bourgeoisie, de la bourgeoisie politique, de la classe économique moyenne.	Variété basilectale

Comme le souligne Ambroise Queffélec (2004 : 93-112), la variété mésolectale, « véhiculée par des locuteurs qui sont statistiquement très largement majoritaires chez les francophones, cette variété plus permissive en développement et en voie de stabilisation, tend à devenir la norme africaine du français. Elle comporte de fait une série d'usages déviants par rapport à la norme orthoépique que la majorité des locuteurs sont dans l'incapacité de percevoir, ressentant ces usages comme du 'français correct', ils ne sont nullement en situation d'insécurité linguistique et assument pleinement leur façon de dire dans une société où la maîtrise du 'bon français' sert à catégoriser socialement les individus. »

3. Quelques aspects morphosyntaxiques et syntaxiques

Le français au Cameroun présente certaines variations syntaxiques et morphologiques qui l'éloignent progressivement du français central. Aussi le réaménagement du système de détermination du nom, le changement de la valence des verbes, la non reprise du pronom sujet devant le deuxième verbe conjoint dans une structure comportant deux verbes coordonnés, l'usage à tout le moins surprenant et inattendu de certaines modalités de phrase sont-ils des faits qui, entre autres, attestent de cette variation. Ces différentes particularités et traits morphosyntaxiques du français au Cameroun qui, de toute évidence, divergent de la norme standard du français, sont pour certaines dues aux interférences avec les langues locales tandis que d'autres peuvent être rapportées à un processus, certes lent, mais certain de créolisation. Ces faits apparaissent nettement au niveau de la détermination nominale, de la valence verbale, de la subordination, et de l'usage de certaines modalités, principalement de la modalité interrogative.

3.1. Les traits intonationnels

Le français de certains personnages de *Trop de soleil tue l'amour (TSTA)* de Mongo Beti est fortement marqué par leur affectivité et par les langues du substrat. C'est ce que Queffélec (2004) appelle la porosité aux langues du substrat. Ce français est également marqué par les phénomènes intonationnels qui sont des vestiges de l'oralité transcrite dans le roman de Mongo Beti. Ces phénomènes intonationnels peuvent être des expressions de moquerie, d'injonction, de surprise ou d'insistance.

La première catégorie des traits intonationnels dont il est question ici concerne les interjections.

3.2 Les interjections

Dans *TSTA* de Mongo Beti, les interjections sont soit ouvrantes (c'est-à-dire en début de phrase), soit médianes (c'est-à-dire au milieu des phrases), soit, enfin, finales (conclusives).

3.2.1. Les interjections ouvrantes

Ce sont des mots invariables qui traduisent une attitude affective du sujet parlant et qui ouvrent l'énoncé :

- (1) . « **Ekyé**, papa, fit Norbert en riant discrètement. » (*TSTA*, p. 126)
- . « **Taratata** ! À d'autres, mon bonhomme. » (*ibid.*, p. 135)
- . « **Ekyé**, Norbert, mon garçon-là, tu es même comment ? » (*ibid.*, p. 137)

3.2.2. Les interjections médianes

Ce sont des mots invariables qui apparaissent en milieu de phrase. Les exemples suivants sont attestés dans *TSTA* :

- (2) . « Oui d'accord, **ékyé**, attends un peu, Norbert, reprit le commissaire. » (*TSTA*, p. 125)
- . « Moi qui vous parle même là, **ékyé**, savez-vous que, l'autre jour, alors que j'étais entré dans ma poissonnerie pour effectuer une course commandée par ma femme, [...] » (*ibid.*, p. 66)
- . « Aux âmes bien nées..., **héhé**, fit Grégoire. » (*ibid.*, p. 108)

3.2.3. Les interjections finales

Elles apparaissent en fin d'énoncé : comme le dit Antoine Lipou (2001 : 124), elles « referment l'énonciation » :

- (3) . « Dès que je veux un peu me laisser aller à un peu de romantisme et **vlan !** » (*TSTA*, p. 140)
- . « De toute façon, réfléchis un peu, connard d'intello à la gomme, qu'est ce que tu risques, **hein ?** » (*ibid.*, p. 45)

Il faut souligner que certaines de ces interjections, telles que *ékyé*, *aka* proviennent des langues bété-fang du Cameroun. En l'occurrence, elles sont fréquemment employées par les locuteurs des langues ewondo, bulu ou eton. Et Mongo Beti étant locuteur natif de l'ewondo, on peut comprendre que ces interjections se retrouvent dans son roman, l'auteur empruntant au lexique de sa langue maternelle.

L'appréciation de la valeur de vérité du discours d'un personnage romanesque peut aussi être appréhendée à travers l'étude des données intonationnelles.

3.3. L'appréciation de la valeur d'assertion du discours

Elle s'exprime de deux manières dans *TSTA* de Mongo Beti : par une tournure emphatique *je te + verbe*, et par les adverbes de modalisation *même* et *vraiment*.

L'expression de la valeur de vérité du discours peut être exprimée par un locuteur quand il a recours à une tournure d'insistance telle que *je te + verbe*, selon le statut de l'interlocuteur en présence. Plusieurs exemples de faits intonationnels se retrouvent dans le roman de Mongo Beti, *TSTA* :

- (4) . « Laisse-moi, te **dis-je**. » (*TSTA*, p. 35)
- . « Crois-moi **je te jure**. » (*ibid.*, p. 42)
- . « J'étais tout petit, tout petit, **je te rappelle**. » (*ibid.*, p. 56)

Ces tournures d'emphase permettent au locuteur de confirmer ce qu'il est en train de dire et de balayer implicitement de la main toute remise en cause potentielle de la part de son interlocuteur. Ainsi, ce qu'affirme le locuteur doit être pris comme parole d'évangile et ne saurait souffrir d'aucune contestation. Ces tournures d'insistance, dites conclusives, sont également la manifestation de l'implication per-

sonnelle du locuteur dans le discours comme l'affirme Antoine Lipou (2001 : 124), dans les énoncés prétendant à une « **je – vérité** » subjective, le locuteur engage sa responsabilité personnelle. C'est la raison pour laquelle Antoine Lipou appelle ce type de tournure des « formules figées ou opérateurs argumentatifs ». Leur fonction consiste à conclure avec énergie sur l'authenticité du discours prononcé par le locuteur. Parfois ces tournures ne constituent pas une conclusion forte sur l'authenticité du discours, mais elles prennent la forme d'un questionnement qui sollicite l'adhésion implicite de l'interlocuteur. En somme, des phrases telles que « vous croyez, vous aussi, que la femme est faite pour être aimée, **je parie ?** » sont des phrases interrogatives à valeur affirmative.

Dans *TSTA*, Mongo Beti se sert d'un autre moyen pour évaluer la valeur de vérité du discours. Dans ce cas, l'expression de la manière est appuyée par les adverbess de modalisation tels que *même* et *vraiment*.

La valeur de vérité du discours et sa référence peuvent être exprimées de manière emphatique en ayant recours aux adverbess de modalisation *même* et *vraiment*. Pour les énoncés appréciés à l'aide de l'adverbe de modalisation *vraiment*, nous avons relevé les exemples suivants :

- (5) . « T'as **vraiment** pas pigé ? » (*TSTA*, p. 39)
 . « C'était **vraiment** la bouteille à l'encre [...] » (*ibid.*, p. 34)
 . « Ça m'a **vraiment** frappé. » (*ibid.*, p. 55)

L'adverbe de modalisation *même* sert également à apprécier la valeur de vérité du discours ou à exprimer la relation entre le discours et sa référence, tel que l'illustrent les exemples suivants :

- (6) . « Je n'étais **même** pas chez moi [...] » (*ibid.*, p. 37)
 . « Ton papa-là **même**, c'est quoi ? » (*ibid.*, p. 124)
 . « Ta mère-là **même**, elle meurt toutes les semaines ? » (*ibid.*, p. 124)

Les adverbess modaux sont employés par le locuteur pour démontrer la véracité du contenu de son discours.

Le *non* interrogatif final contribue également à apprécier la valeur de vérité du discours.

3.4. Le « non » interrogatif final

Ce trait intonational est un trait récurrent dans le corpus de Mongo Beti. En fait, c'est l'adverbe de négation qui apparaît ici en fin de phrase ou en fin d'énoncé, pour formuler une interrogation dite couramment rhétorique. Il n'est donc pas employé pour nier le contenu sémantique exprimé par la proposition qui le précède.

En voici quelques exemples :

- (7) . « Tu es pourtant de l'opposition **non ?** » (*TSTA*, p. 40)
 . « Tu es catholique, toi, **non ?** » (*ibid.*, p. 57)
 . « Une poule qui est marquée avec un mec, ça se voit tout de suite, **non ?** » (*ibid.*, p. 108)

Le *non* interrogatif final peut également être considéré comme une marque de l'oralité qui est transcrite ici dans un texte littéraire. Ce trait intonational aide également l'auteur / lecteur à situer le locuteur / personnage qui en est le producteur dans son environnement ou son contexte social. Ainsi peut-on dire que ce fait du discours est susceptible d'aider à catégoriser les personnages du roman, dans la mesure où il est difficilement l'apanage des personnages qui parlent un français acrolectal.

L'introduction du *quoi* affirmatif dans la phrase procède également de l'influence de l'oralité sur l'écriture de Mongo Beti.

3.5. Le *quoi* affirmatif

En général *quoi* est un interrogatif qui sert à formuler des interrogatives. Mais dans le texte de Mongo Beti, le *quoi* dit affirmatif fonctionne comme un pronom relatif qui explique l'énoncé que le locuteur a précédemment produit. Il peut ainsi se placer en milieu ou en fin de phrase. À titre d'illustration, considérons les exemples suivants :

(8) . « Ce n'était pas pareil avant, c'était bien plus simple, le bon temps, **quoi**. » (*TSTA*, p. 107)

. « Eh bien, parle, **quoi**. » (*ibid.*, p. 146)

. « [...] la grand-mère du village est venue se soigner à l'hôpital, de tout le monde, **quoi**. » (*ibid.*, p.187)

Ici *quoi* ne sert pas à poser une question, il sert plutôt à expliquer ou à confirmer le contenu propositionnel précédent.

Un autre fait énonciatif qui caractérise l'écriture des romanciers africains est l'adjonction du déictique *-là*.

3.6. La fonction déictique du marqueur *-là*

Le marqueur *-là* est employé pour introduire une référence situationnelle extradiscursive dans le discours. Ce faisant, le locuteur, en insistant sur le référent ou sur le prédicat dont il parle, montre quelque chose ou quelqu'un.

Le marqueur *-là* peut être couplé :

aux noms communs :

(9) . « Je crois que le **type-là** connaît le grec. » (*TSTA*, p. 67)

. « Tu veux dire que ton petit **copain-là** est ivre ? » (*ibid.*, p. 90)

. « Ton **papa-là** même, c'est quoi ? » (*ibid.*, p. 124)

aux pronoms :

(10) . « Ça veut même **quoi là** ? » (*ibid.*, p. 61)

. « Quand le grand chef lui-même disparaît de chez **nous-là** [...]. » (*ibid.*, p. 125)

. « Dis, tu fais bien un petit quelque chose **d'autre-là**, non ? » (*ibid.*)

aux verbes :

- (11) . « Pardon mon frère, je n'ai pas bien **compris là** [...] » (*ibid.*, p. 188)
 . « C'est ma mort que tu **veux-là** ou quoi même ? » (*ibid.*, p. 189)
 . « Si je fais la chose que tu **dis là**, je suis mort. » (*ibid.*)

Queffélec (2004 : 98) observe que « le suremploi (panafricain) du déictique -là [...] permet d'actualiser commodément le substantif, [le pronom ou le verbe] tout en respectant les règles de la langue-cible » (voir aussi Ploog 2005 ; Ploog & Knut-sen 2006, entre autres).

3.7. La répétition aspectuelle

D'après Antoine Lipou (2001 : 126), la double et la triple répétition « sont un mode d'expression du répétitif, du duratif, du fréquentatif, de l'intensif ou de l'insistance ». Elle peut porter aussi bien sur le verbe que sur d'autres parties du discours :

- l'abréviation :

- (14) . « [...] Art Blakey avec ses inoubliables et successifs messengers, etc., etc. » (*TSTA*, p. 09)

- le verbe :

- (15) . « **Tiens, tiens !** » (*ibid.*, p. 88)
 . « **J'espérais, j'espérais** quoi fit PTC. » (*ibid.*)
 . « **Tiens, tiens**, j'y pense tout à coup. » (*ibid.*, p. 109)

- un groupe de mots :

- (16) . « **Et alors ? Et alors ?** fit-on en chœur dans la salle [...] » (*ibid.*, p. 67)
 . « C'est **mon oncle, mon oncle.** » (*ibid.*, p. 69)
 . « **Alors, je pense quoi, je pense quoi**, à quoi bon. » (*ibid.*, p. 146)

- l'interjection :

- (17) . « Moi, je sais, mais je ne vous dirais pas, **hi, hi, hi.** » (*ibid.*, p. 196)
 . « **Hi, hi, hi**, le cocu, la pute et le bigleux. » (*ibid.*, p. 166)
 . « **Quoi ? Oh, oh**, vous y avez cru vous aussi. » (*ibid.*, p. 196)

- l'adverbe :

- (18) . « **Justement, justement**, répondit Eddie, c'est tout. » (*ibid.*, p. 52)
 . « **Toujours, toujours** la même chose. » (*ibid.*, p. 96)
 . « **Oui, oui**, c'est vrai, j'ai hâte. » (*ibid.*, p. 149)
 . « **Ailleurs, ailleurs**, c'est vite dit, mais où ? » (*ibid.*, p. 41)

- le nom (commun / propre) :

(19) . « Il lui semblait, venue du couloir, une voix au timbre familial, qui l'appelait : **Georges, Georges.** » (*ibid.*, p. 102)

. « - **Merde, merde, merde.** Tu veux mon avis ? Ça n'augure rien de bon, tout ça. » (*ibid.*, p. 95)

. « Ensuite, moi, les approcherai ; je suis journaliste, envoyé spécial de l'agence Reuter. L'agence **Reuter, Reuter, Reuter**... n'oublie pas. » (*ibid.*, p. 131)

- l'adjectif :

(20) . « C'est **dingue, dingue**... Me voici devenu brusquement une espèce de pacha. » (*ibid.*, p. 60)

. « C'est ça la fonction publique, papa, c'est **tranquille, tranquille, tranquille.** Nous ce n'est pas ça. » (*ibid.*, p. 187)

. « Laisse-moi **seul**, Fiche-moi la paix ; je veux être **seul**, c'est mon droit non ? Fiche-moi la paix, je veux être **seul, seul, seul, seul**... **hi, hi, hi ! Seul !** Va te faire foutre. » (*ibid.*, p. 238)

- l'adverbe :

(21) . « **Si, si**, c'est vrai, mais on le savait déjà, c'est tout. » (*ibid.*, p. 50)

. « Vous avez appris ça ? Kabila est Goma. **Si, si, si**, c'est RFI qui l'annonce, ce n'est pas une rumeur. » (*ibid.*, p. 65)

- la locution verbale :

(22) . « **D'accord, d'accord.** Mais c'est tout. » (*ibid.*, p. 86)

. « **D'accord, d'accord**, je vais essayer de satisfaire ta cupidité, mais tu t'intéresses d'abord à la fille, flicailon pourri. Ok ? » (*ibid.*, p. 120)

- l'adverbe interrogatif :

(23) « **Pourquoi ? Pourquoi ?** Un crime gratuit, peut-être – un crime sans mobile, un exercice d'esthétique ? » (*ibid.*, p. 86)

4. La valence verbale

En français du Cameroun, de nombreuses modifications, qui illustrent bien l'existence de nombreuses divergences avec la norme dite « standard » du français, apparaissent aussi au niveau de la construction des verbes. Les verbes changent ainsi de transitif à intransitif, de transitif indirect à transitif direct. Pour certains chercheurs, à l'instar de Kouadio (1999), ces modifications sont quelquefois consécutives à l'omission ou à la confusion des prépositions.

4.1. Du transitif à l'intransitif

Soient les énoncés ci-après :

(24) Je suis parti de la maison avant de manger parce que ma femme n'a pas encore *préparé*.

(25) Quand j'aurai de l'argent, je vais me *construire* à Dang.

(26) Parce que mes enfants *fréquentent* à Ngaoundéré, je suis obligé d'habiter en ville.

(27) L'année passée j'*ai fréquenté* à Yaoundé, cette année je serai à Maroua.

Dans la variété de français du Cameroun, *préparer*, *(se) construire*, *fréquenter* signifient respectivement 'cuire le repas', 'bâtir une maison' et 'aller à l'école'. Pour bon nombre de locuteurs du français au Cameroun (qu'ils soient des locuteurs basilectaux ou mésolectaux), ces verbes sont intransitifs et de tels énoncés passent pour corrects. Ils constituent pourtant des entorses, des divergences par rapport à la norme de référence.

4.2. Du transitif indirect au transitif direct

(28) Il faut que je *téléphone* mon père à Maroua.

(29) *Donne-la son document*.

(30) Le professeur *a commandé* toute la classe de remettre le devoir lundi.

(31) Les étudiants *racontent* toujours le patron des histoires.

Dans ce corpus, des verbes transitifs indirects sont devenus des verbes transitifs directs à cause de l'omission des prépositions appropriées. En (28), (30), (31), les verbes *téléphoner*, *commander* et *raconter* devraient être suivis de la préposition *à*. En (29), le choix du pronom personnel indique que le locuteur semble ignorer que le verbe *donner* sélectionne un syntagme prépositionnel (SP) introduit par la préposition *à*.

4.3. Du choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal

Considérons les énoncés ci-après :

(32) Le professeur a demandé à enlever des ordures *dans* la classe.

(33) Après l'école, les enfants aident les travaux *à* la case.

(34) Le lamido est toujours marié *de* beaucoup de femmes.

(35) La fumée sort *dans* l'usine de Maiscam.

(36) Le matin, il faut enlever la viande *dans* le congélateur.

Ces attestations montrent de manière assez nette que le choix des prépositions par certains locuteurs du français du Cameroun n'est pas toujours judicieux. Il faut observer que ce choix n'est pas facilité par la multitude de prépositions qui existent en français standard. Quand on sait que la grande majorité des langues natives des locuteurs du français du Cameroun ne sont pas pourvues d'un aussi grand nombre de prépositions, on peut se laisser convaincre par l'hypothèse de l'influence du substrat linguistique sur l'usage du français au Cameroun. Biloa (1999 : 149-167) montre d'ailleurs à ce sujet que le choix des prépositions cause les interférences des langues camerounaises (ewondo, ghomala, basaa) dans le français ; ces interférences sont dues au fait que ces langues camerounaises possèdent très peu de prépositions. De même, le tuki, langue bantoue du Cameroun, décrite et analysée par Biloa (1995, 1998), ne dispose que de deux prépositions [na] correspondant à *à*, *de*, *avec*, *chez* et

[kaa] équivalent de *sans*. Ainsi, une seule préposition tuki peut en traduire plusieurs en français. Dès lors, il n'est pas étonnant que les locuteurs du français camerounais emploient les prépositions françaises au hasard et les omettent parfois.

5. L'usage de la conjonction *que*

L'usage à tout le moins inhabituel de *que* en français du Cameroun a déjà suscité l'interrogation de plusieurs linguistes. Aussi, Queffélec (2006 : 270), à la suite de Italia (2003), s'interrogeait déjà sur la nature de ce *que* en français populaire camerounais. Il affirmait à son sujet que « sa principale fonction semble être moins d'indiquer un rapport de la hiérarchie syntaxique entre régissante (discours citant) et subordonnée (discours cité) ». C'est la nature qu'on peut qualifier de floue du *que* en français du Cameroun, en rupture avec l'usage du français métropolitain qui l'utilise comme introducteur banal d'une construction enchâssée, qui est ici à interroger. Car en fait, dans cette variété de français, les locuteurs font un usage divers de *que*.

5.1. *Que* sans statut spécifique

Que peut apparaître dans certains énoncés comme un simple connecteur. Selon Le Goffic (1993 : 48s), « [l]e connecteur [*que*] n'est ni anaphorique ni doté de fonction : c'est le type du connecteur 'pur' : il ne reprend rien à gauche, il est sans fonction à droite. De ce fait, la structure de phrase enchâssée est très proche d'une indépendante. » Mais dans certaines productions discursives des locuteurs de la variété de français du Cameroun, le statut de *que* est parfois difficile à préciser surtout lorsqu'il est cumulé avec d'autres balises. Observons les énoncés suivants :

(37) **Que** moi-même je n'avais donné que mon peu d'argent.

(38) Les bandits qui nous embêtent **que** chaque soir ne viennent pas de loin.

Dans les énoncés (37) et (38), *que* n'introduit pas une construction enchâssée. Nous avons affaire à un *que* dont la valeur est difficile à établir. Dans ces autres énoncés, *que* semble se comporter comme une particule énonciative appuyée par le décrocheur énonciatif *non*.

(39) Moi j'ai simplement dit **que non**.

(40) C'est **que** comment **non**.

Dans ces énoncés, il se pose le problème de la nature du *que* qui en réalité ne joue pas le rôle de liage entre deux propositions. En français du Cameroun, le *que* fonctionne tantôt comme une particule énonciative, tantôt comme une balise grammaticale qui s'est désémantisée. *Que* n'enchâsse aucune proposition. Son statut devient ambigu dans la mesure où il peut fonctionner en tête d'énoncé comme dans l'énoncé (39).

6. L'emploi des relatifs

En français du Cameroun, on observe des modifications afférentes au comportement des pronoms relatifs *que*, *dont*, et *où*. Ce qui aboutit souvent à des constructions comme :

(41) Voici le moto-taxi **que** je t'ai parlé ce matin.

En (41), à la place de *que*, on devrait plutôt avoir *dont*. Cette construction suggère que les locuteurs de cette variété du français du Cameroun confondent les usages de *que* et *dont*. Pour maîtriser l'emploi de ces deux pronoms relatifs, il est crucial de connaître la combinatoire du verbe *parler*, ce qui n'est pas évident chez les francophones nord-camerounais.

D'autre part, il ne serait pas superflu d'avoir recours ici à l'hypothèse de l'influence des langues du substrat pour expliquer le fonctionnement des constructions telles que (41). Ces constructions cessent de surprendre quand on sait que les relatifs *dont* et *où* sont traduits par beaucoup de langues camerounaises par l'équivalent littéral de *que*. Ainsi, les locuteurs francophones du Cameroun transposeraient les structures de leurs langues natives sur leur variété de français. Au vu de cet argument, les phrases suivantes s'expliquent aisément :

(42) La femme Moundang **que** tu as violé la fille s'est pendue.

(43) Le livre **dont** tu m'as prêté est perdu.

(44) La minicité **que** tu es resté là-bas a brûlé pendant les vacances.

7. La formation des questions

Les syntagmes interrogateurs restent généralement *in situ* dans les phrases interrogatives. On relève de nombreux exemples chez les écrivains camerounais transcrivant le français oralisé / oral :

(45) Vous avez déjà vu **quoi** ? (Nganang, 2001 : 23)

(46) Tu vas **où** ? (Nganang, 2001 : 38)

(47) On va faire **comment** ? (Nganang, 2001 : 32)

(48) C'est **qui** alors ? (Nganang, 2001 : 170)

(49) C'est même **où** ? Tu connais Brunei, toi ? C'est tout près ? C'est très loin ? C'est **où** ? Qui connaît même ça. (Mongo Beti, 2000 : 23)

Il arrive également que les syntagmes interrogateurs soient déplacés et envoyés en début de phrase, comme c'est le cas en français standard de référence. La très grande particularité ici est que cette manière de former les questions est utilisée aussi bien par les locuteurs scolarisés que par les locuteurs non-scolarisés. Généralement, l'interrogation est renforcée par les particules *non*, *même* et les traits intonationnels :

(50) C'est mon vélo. **Où** est pour toi non ? (Nganang, 2001 : 58)

(51) **Où** est l'homme ? (Nganang, 2001 : 43)

(52) **Où** est l'homme-e ? (Nganang, 2001 : 64)

La formation des questions en français du Cameroun est, dans certains cas, conforme au français standard comme l'illustrent les exemples ci-dessus, et dans d'autres cas, elle semble être proche des langues identitaires des locuteurs camerounais.

8. Convergence historique : Henri Frei

La plupart des exemples discutés ci-dessus sont similaires à ceux évoqués par Henri Frei (1929) dans *La Grammaire des fautes*. En effet, au sujet du pronom relatif, il écrit (Frei 1982 : 182-185) :

Le traitement du PRONOM RELATIF dans le langage populaire mérite une étude spéciale. Le français traditionnel n'a pas de pronom relatif invariable, applicable indifféremment à tous les cas, mais il est obligé de se servir de signes distincts, qui varient en fonction de leur contexte : la chose *dont* j'ai besoin / la rue *où* l'accident a eu lieu / l'homme *qui* est venu / le monsieur *que* j'ai vu / une chose à *laquelle* il faut faire attention, etc. Dans chacun de ces cas, le pronom relatif est obligé de changer de forme en fonction de la phrase qu'il est chargé de transposer en déterminant.

Mais le langage populaire s'est créé un instrument invariable en généralisant l'usage du pronom relatif *que* à la place de tous les autres relatifs. Les exemples les plus fréquents montrent le *que* employé avec le sens de *dont* :

- (53) a. Nous voudrions le savoir afin d'avoir de ses nouvelles au plus tôt et de lui envoyer ce **qu'**il peut avoir besoin (APG, cité par Frei 1982 : 184), c'est ce **qu'**on a besoin, c'est pas ce **que** j'ai le plus besoin. (Prein 29, *ibid.*)
- b. Tu me diras si tu m'as envoyé le colis **que** tu me parlais. (*ibid.*)
- c. J'ai également reçu celui **que** tu me parlais. (*ibid.*)
- d. Je voudrais bien savoir dans quel hôpital il a été évacué et s'il y est encore, ce **que** je doute fort car il aurait donné de ses nouvelles. (APG)
- e. Ma demande du 2 sept. au sujet des renseignements que je vous ai demandés et **que** vous avez bien voulu vous charger pour le militaire R. (*ibid.*)
- f. Je viens vous solliciter une deuxième demande d'information sur la personne de mon mari **que** je viens vous transmettre l'adresse ci-dessous. (*ibid.*)
- g. Me donner quelques renseignements sur [...] porté comme disparu le [...], et **que** malgré mes recherches je n'ai jamais pu retrouver la trace. (*ibid.*)
- h. Je vous écris ces quelques lignes pour vous demander des nouvelles de mon fils **que** nous n'avons plus reçu depuis le 24 sept. (*ibid.*)
- i. Voici l'adresse du corps d'armée **que** mon fils fait partie. (*ibid.*)
- j. Je vous envoie par la même occasion un mandat de trois francs **que** vous ferez l'usage **que** vous jugerez. (*ibid.*)
- k. Ma troisième demande sur la personne de mon mari **que** je suis toujours sans aucune nouvelle. (*ibid.*)

Dans certains cas, ce *que* s'est installé par assimilation au *que* de l'objet grâce au caractère locutionnel du groupe auquel il se rapporte : une chose que *j'ai*

peur (X que *je crains*), une chose qu'il faut *faire attention* (X qu'il faut *remarquer*). Mais cette explication n'a qu'une valeur limitée ; la généralisation du *que* répond à la nécessité de disposer d'un instrument invariable remplaçant tous les autres relatifs.

Ainsi, indépendamment des exemples où le *que* est étendu au cas-sujet à la faveur d'une apocope (relatifs tronqués : l'homme *qu'est* venu, c'est elle *qu'est* venue, etc.), le français avancé montre quelques exemples de *que* sujet (Frei 1982 : 184s).

- (54) a. Dimanche **que** vient je lui écris ma carte. (*Prein* 28, cité par Frei 1982 : 185)
 b. Notre beau **que** j'espère se porte bien pourrait [...]. (*ibid.* 30)
 c. Je vous ai écrit une lettre **que** je pense vous fera plaisir. (*ibid.*)

L'emploi de *que* à la place de *où* est fréquent :

- (55) a. Il doit être dans un endroit **qu'**il ne peut pas écrire du tout. (*APG*, cité par Frei 1982 : 185)
 b. Pourriez-vous savoir si réellement mon mari est prisonnier dans les camps **qu'**ils n'ont pas le droit d'écrire ou bien s'il est mort. (*ibid.*)
 c. Tu as reçu l'autre photo *que* je suis seule, j'ai reçu ta carte **que** tu me parles de Marie. (*ibid.*)
 d. Dans la filiale **que** je suis, voilà deux lettres que ma femme me dit que [...]. (*ibid.*)
 e. C'est dans les moments **que** je suis resté si longtemps sans nouvelles, etc. (*Prein* 29)

Le pronom relatif *lequel* est obligé de varier non seulement en fonction du cas (duquel, auquel, sur lequel, etc.), mais encore en fonction du genre et du nombre : la seule chose avec *laquelle* il ait à compter / le seul fait *auquel* il doive faire attention, etc. La langue écrite, littéraire ou cursive, remplace avantageusement ce relatif par le pronom invariable *quoi* (Frei 1982 : 185):

- (56) a. *Lequel* : ce regard net, précis et sondeur, **avec quoi** il regardait alors toutes gens. (Mirbeau, cité par Frei 1982 : 185)
 b. *Laquelle* : la seule réalité **avec quoi** j'aie à compter. (Bourget, *ibid.*)
 c. *Lesquels* : Deux vrais sous **avec quoi** il pourrait acheter du pain. (Mirbeau, *ibid.*)
 d. *Auxquelles* : Nous choisissons des matières **à quoi** il faut incorporer beaucoup de travail. (P. Hamp, *ibid.*)

Les exemples illustrés ci-dessus constituent des preuves *sine qua non* de la convergence historique qui prévaut entre le français au Cameroun et le français populaire de France. Cet état de choses devrait nous mener à jeter un regard novateur sur les explications avancées pour expliquer ce qui est attesté en français d'Afrique. Car manifestement, le substrat linguistique des langues africaines autochtones et l'environnement socio-culturel ne peuvent pas justifier seuls l'état des français d'Afrique puisque certains exemples sont identiques ou similaires à ceux du français populaire de France. Il y a donc là matière à réflexion.

9. Caractéristiques morphosyntaxiques des français parlé et écrit par les Camerounais – convergences et divergences

En définitive, on peut dire, pour ne pas conclure, que la morphosyntaxe des français parlé et écrit par les Camerounais se caractérise par :

- la variabilité (Fame Ndongo 1999 ; Tabi Manga 1990 ; Queffélec 2003 ; Biloa 2003 & 2007) ;
- le multilinguisme ou l'alternance codique (Queffélec 1998 ; Biloa 1998) ;
- la tropicalisation (Walter 2001) ;
- la négrofication (Blachère 1993) ;
- la surcharge de la culture négro-africaine ambiante (Biloa 2007) ;
- la fonctionnalisation (Queffélec 2004; Biloa 2007) ;
- l'hypertrophie de certaines structures du français scolaire écrit (Queffélec 2004 : 99) ;
- la porosité aux langues du substrat et autres (Queffélec (2004 : 99) ; Biloa 1999 ; Ntsobé & Biloa & Echu 2008) ;
- des variantes importantes afférentes à la détermination nominale, au genre, au nombre, au(x) pronom(s) personnel(s), à la valence verbale, au choix des prépositions à l'intérieur du syntagme verbal, à la proposition relative, à la concordance des temps verbaux et des modes, à l'alternance et au mélange codiques (Biloa 2003, 2007) ;
- la stabilisation d'une norme endogène tendant à assurer le primat de la variété mésolectale sur les variétés concurrentes.

Le français camerounais, au vu de ce qui précède, diffère en plusieurs points du français standard, d'abord pour la simple raison que ce français tend à copier les couleurs de l'environnement dans lequel il est parlé et écrit. Ensuite, la présence des écarts qui se normalisent avec le temps peut s'expliquer par le conditionnement socioculturel. Autrement dit, la syntaxe et la morphosyntaxe du français s'adaptent et épousent, que les instances centrales de référence le veuillent ou non, les modes et manières de pensée, la vision du monde des peuples. Gassama (1995) parle du « français sous le soleil d'Afrique », Ngalasso (2001) pense que la langue française prend la couleur locale, et Henriette Walter (2001) parle de tropicalisation de la langue française qui a dépassé ses frontières naturelles et identitaires. Dans le cas du Cameroun, on pourrait dire qu'il y a une camerounisation de la langue française qui reste perceptible dans sa syntaxe et sa morphosyntaxe et qui participe d'un début de vernacularisation de la langue de Molière. Ou alors, cette camerounisation du français n'est qu'une étape de ce processus et la normalisation ou la reconnaissance endogène des écarts serait la vernacularisation en cours.

Bibliographie

- BILOA, E. (1995). *Functional Categories and the Syntax of Focus in Tuki*. München & New York, Lincom Europa (deuxième édition, 1997).
- BILOA, E. (1998) « Le français parlé au Cameroun », in Queffélec, A. (éd.). *Alternances codiques et français parlé en Afrique*. Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, pp. 63-74.
- BILOA, E. (1999). « Les interférences morphosyntaxiques des langues camerounaises dans le français », in Mendo Zé, G. (éd.), *Le français, langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 149-167.
- BILOA, E. (2003). *La langue française au Cameroun*. Bern, Lang.
- BILOA, E. (2007). *Le français des romanciers négro-africains. Appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*. Paris, L'Harmattan.
- BLACHÈRE, J.-C. (1993). *Négritures. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française*. Paris, L'Harmattan.
- BLANCHE-BENVENISTE, C. (1990). *Le français parlé : études grammaticales*. Paris, Éditions du CNRS.
- BLASCO-DULBECCO, M. (1999). *Les dislocations en français contemporain. Étude syntaxique*. Paris, Champion.
- BLASCO-DULBECCO, M. & CADDEO, S. (2001). « Apposition et dislocation : la séquence pronom-lexique-clitique », in *Recherche sur le français parlé* n°18, pp. 145-161.
- BYBEE, J. (2002). *Phonology and language use*. Cambridge, CUP.
- CHEVALIER, J. C. et alii (1964). *Grammaire du français contemporain*. Paris, Larousse.
- DUBOIS, J. et alii (2007). *Linguistique & sciences du langage*. Paris, Larousse.
- ESSONO, J. J. M. (1979). *Interférences phonologiques et morphologiques de l'ewondo dans le français parlé*. Thèse de Master Degree en linguistique, Université de Yaoundé.
- FAME NDONGO, J. (1999). « L'enrichissement du français en milieu camerounais », in Mendo Ze, G. (éd.), *Le français langue africaine. Enjeux et atouts pour la francophonie*. Paris, Publisud, pp. 195-207.
- FREI, H. (1982). *La grammaire des fautes*. Genève & Paris, Slatkine Reprints [Réimpression de l'édition Paris-Genève, 1929].
- GASSAMA, M. (1995). *La langue d'Ahmadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*. Paris, Karthala.
- GREVISSE, M. (1988). *Le bon usage*. Paris-Gembloux, Duculot. (12^e édition refondue par André Goose)
- KOUADJIO N'GUESSAN, J. (1999). « Quelques traits morphosyntaxiques du français écrit en Côte d'Ivoire », in *Langues* n°2, pp. 301-314.
- MONGO BETI (1999). *Trop de soleil tue l'amour*. Paris, Julliard.
- MONGO BETI (2000). *Branle-bas en noir et blanc*. Paris, Julliard.

- NGALASSO MWATHA, M. (2001). « De *Les soleils des Indépendances* à *En attendant le vote des bêtes sauvages* : quelle évolution de la langue ? », in *Littératures francophones. Langue et style*. Paris, L'Harmattan.
- NGANANG, A. P. (2001). *Temps de chien*. Paris, Serpent à Plumes.
- NLEND, J. (1998-1999). *Les particularités morpho-syntaxiques du français du Nord-Cameroun*. Projet de thèse de doctorat, Université de Ngaoundéré.
- NTSOBÉ, A. & BILOA, E. & ECHU, G. (2008). *Le camfranglais. Quelle parlure ?* Frankfurt, Lang.
- PLOOG, K. (2005). « Entre micro- et macrosyntaxes : éléments de l'élaboration discursive dans les productions d'élèves guinéens », in Ploog, K. & Rui, B. (éds), *Appropriation du français en contexte multilingue. Éléments sociolinguistiques pour une réflexion didactique à propos de situations africaines*. Besançon, PUFC, pp. 173-196.
- PLOOG, K. & KNUTSEN, A. M. (2006) (à paraître). « Éléments non standard dans l'élaboration syntaxique des chaînes de références dans quelques récits oraux abidjanais. », in Lagorgette, D. (éd.), *Littérature et linguistique en synchronie / diachronie* (Autour des travaux de M. Perret).
- PRIGNITZ, G. (1994). « Le normal et le normatif », in *À propos du français en Afrique. Questions de normes*. Université Nice, Sophia Antipolis, pp. 59-87.
- QUEFFÉLEC, A. (2004). « Variabilité morphosyntaxique des français parlés en Afrique noire », in *Revue Internationale des Arts, Lettres et Sciences Sociales (RIALSS)* n°1 (1), pp. 93-111.
- RENAUD, P. (1969). « Le français au Cameroun », in *Annales de la Faculté des Lettres*. Université de Yaoundé, série Lettres n°4 (7), pp. 17-41.
- REY, A. & Rey-Debove, J. (éds) (1996). *Le petit Robert*. Paris, Le Robert. [= Petit Robert]
- SIMO-SOUOP, A. (2009). *La variation du français au Cameroun. Approche sociolinguistique et syntaxique*. Thèse de doctorat, Université de Provence.
- SOUOP-SIMO, A. (2011). « Les constructions disloquées dans le français parlé au Cameroun », in *Le français en Afrique* n°26, pp. 211-227.
- TABI-MANGA, J. (1990). « Écriture de l'insolite », in *Notre Librairie* n°100, pp. 10-17.
- WALTER, H. (2001). « Francophonie en îles », in *Notre Librairie* n°143, pp. 32-37.
- WILMET, M. (2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles, Duculot.
- ZANG ZANG, P. (1991). *Le processus de dialectisation du français en Afrique : le cas du Cameroun. Études fonctionnelles des tendances évolutives du français*. Thèse de Doctorat de 3^e cycle, Université de Yaoundé.
- ZANG ZANG, P. (1998). *Le français en Afrique*. München & New York, Lincom Europa.